



Actualités filière caprine

Mai-Juin 2022

www.vienne.chambre-agriculture.fr





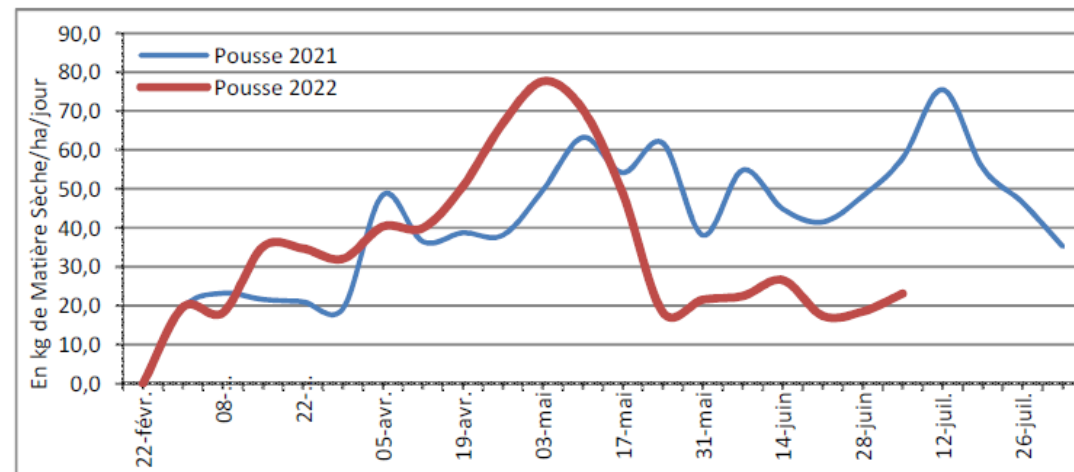
Actualités climatiques

Le mois de mai a été le plus chaud et le plus sec depuis le début du siècle : 17,8°C en moyenne (+2,7°C et 65% d'eau en moins par rapport aux normales de saison)

→ mise en place de restrictions concernant l'utilisation de l'eau dans une cinquantaine de départements notamment la Vienne

Le pic de pousse de l'herbe est survenu début mai mais la pousse a fortement chuté ensuite avec les fortes chaleurs. Selon les zones géographiques et le passage ou non d'orages, la pousse a ensuite plus ou moins repris.

Les foins se sont étalés entre mi-mai et mi-juin.



Source : bulletin de l'herbe n°9

Actualités économiques

- Aide alimentaire : période prolongée

L'aide Alimentation animale a été mise en place par le gouvernement pour aider les éleveurs à faire face à l'augmentation du coût des charges alimentaires. Le dépôt des dossiers initialement prévu entre le 30 mai et le 17 juin a été prolongé jusqu'au 29 juin.



- Communiqué sur le chevreau

Dans un communiqué, la Coordination Rurale, la FNEC et la Confédération Paysanne ont rappelé leur position en ce qui concerne la filière chevreau. Payé le chevreau naissant 1 ou 2 € aux éleveurs n'est pas satisfaisant. Même si les engraisseurs font face à des hausses de charges importantes notamment sur la poudre de lait, ce n'est pas à la filière laitière de payer. La loi Egalim2 doit être appliquée et le coût de production pris en compte.

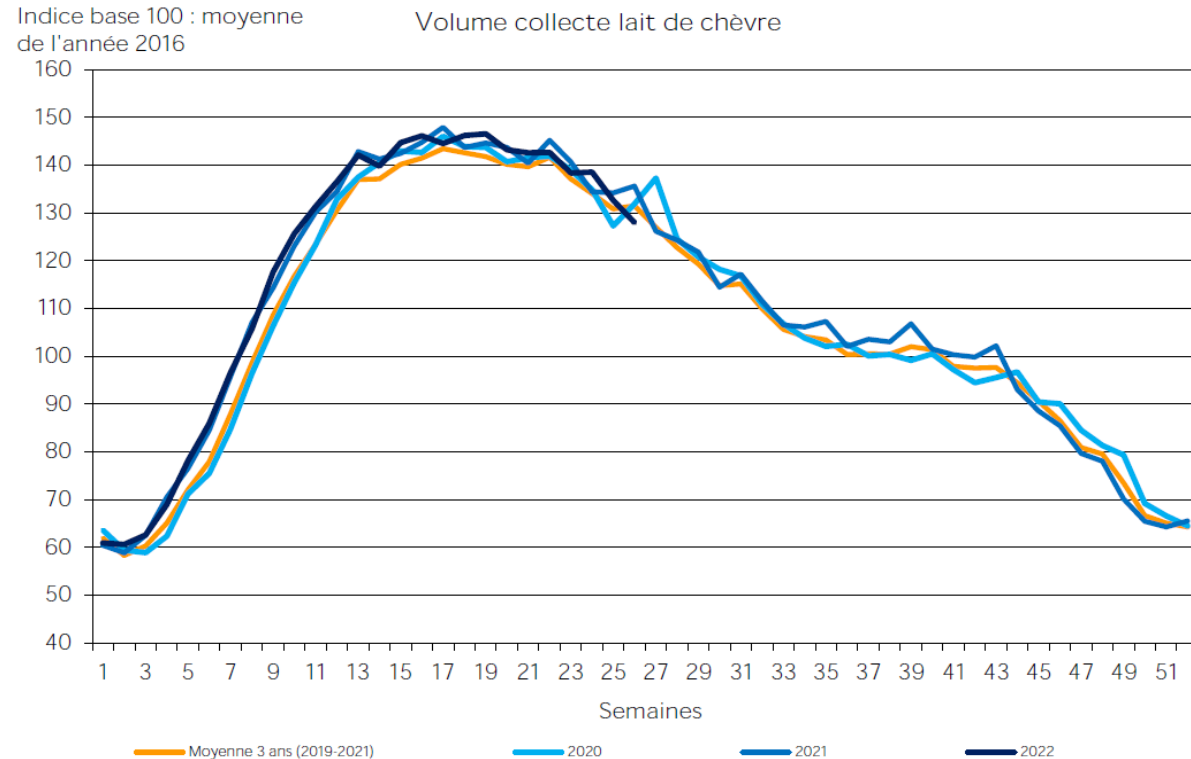
Le nombre total de chevreaux naissants doit diminuer via les lactations longues et les semences sexées d'une part et les chevreaux gras doivent être mieux valorisés d'autres parts. Tous les maillons de la chaîne doivent s'impliquer dans cette démarche, des éleveurs aux distributeurs en passant par les engraisseurs et les abatteurs.



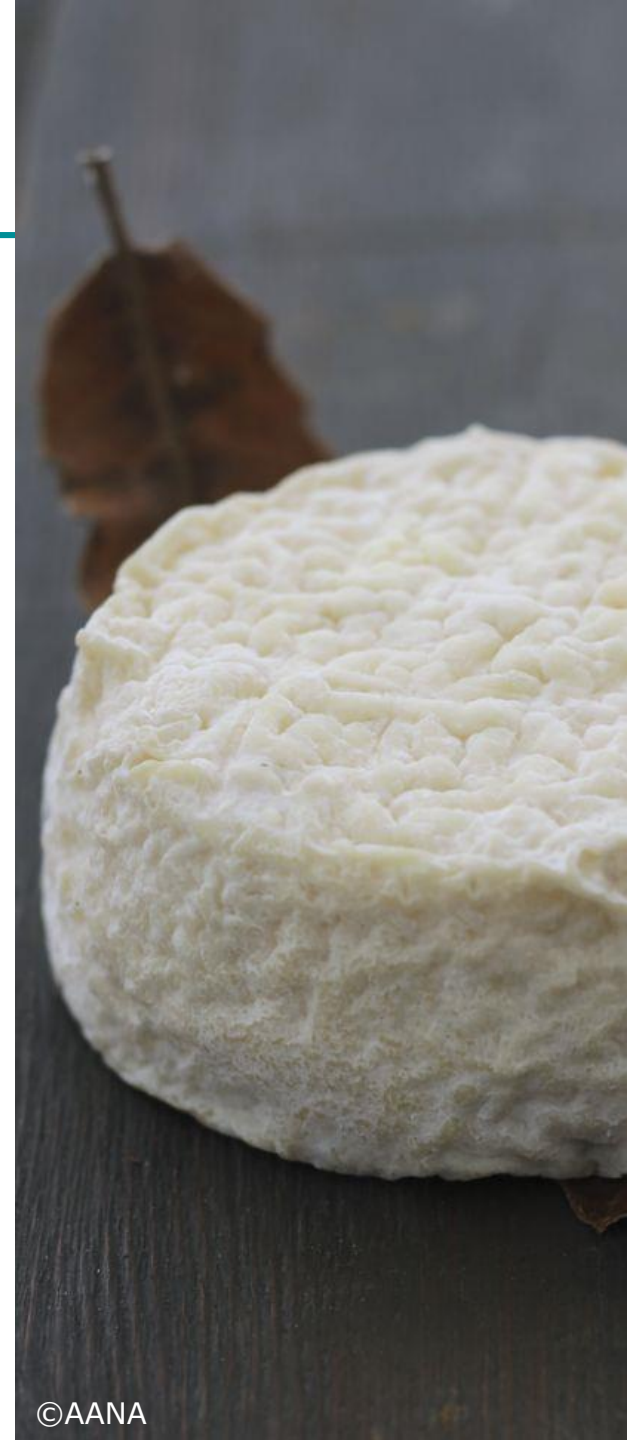
Actualités diverses

- **Conjoncture collecte**

Cumul début d'année par rapport à 2021 : +0,2%



Source : FranceAgriMer / sondage Lait de chèvre



Actualités diverses

- **Concours de fromages de chèvre**

Le concours national des fromages de chèvre fermiers organisé par la FNEC et le Syndicat des Producteurs de Fromages Rocamadour (SPFR) s'est tenu le **samedi 4 juin à Rocamadour** (46). Cet évènement a été un succès puisque 105 producteurs ont participé en présentant des produits répartis dans 26 catégories. Au total 91 produits ont été médaillés.





Retours sur les journées thématiques

- **Journée portes ouvertes CapProtéines**

Le 1^{er} juin, chez Christophe FAVARD à Romagne (86), une vingtaine de visiteurs étaient présents pour découvrir l'exploitation, les méthodes de l'éleveur pour atteindre l'autonomie protéique mais également pour assister aux différents ateliers techniques (pâturage, méteils et CapProtéines).

Si vous n'avez pas pu venir mais que vous souhaitez en savoir plus sur l'exploitation de Christophe, vous pouvez consulter sa « fiche témoignage » via le lien suivant:

https://idele.fr/?eID=cmis_download&oID=workspace://SpacesStore/cf39cb31-c243-4383-9e29-6ae0af1fc03e

Pour un rapide compte-rendu des différents ateliers dirigez-vous en annexe.

- **Solutions hyperprotéinées**

Toujours dans la thématique de l'autonomie protéique, la Chambre d'agriculture de la Charente organisait, le 8 juin, une journée technique où conférences, démonstrations, plateformes et ateliers se sont succédés. Vous pouvez retrouver les contenus sur le site internet de la Chambre de la Charente.

Retour sur les formations

▪ Voyage d'étude en Italie

11 éleveurs de la Vienne et des Deux-Sèvres se sont envolés du 13 au 17 juin en voyage d'étude dans la région de Venise en Italie. Accompagnés de notre interprète et spécialiste en génétique caprine nous avons découvert 5 exploitations caprines aux pratiques variées. L'agrotourisme étant très développé sur place de nombreuses structures avaient plusieurs ateliers d'élevage. Aussi en plus des échanges très enrichissants, nous avons très bien mangé et dégusté de bons vins. Et oui car nous avons également visiter des domaines viticoles afin de nous imprégner pleinement de la culture locale. C'est d'ailleurs avec le même objectif que nous avons fini notre séjour à Venise.

En plus des différentes formations dispensées, tous les 2 ans un voyage de ce type est organisé pour l'Association pour le Développement de l'Élevage Caprin. Aussi si vous souhaitez être des nôtres pour la prochaine destination, n'hésitez pas à rejoindre dès à présent ce groupe d'éleveurs très dynamique.





Formations à venir

▪ Simulation PAC 2023-2027

Le service PAC et certifications environnementales de la Chambre d'agriculture de la Vienne propose des formations sur le contenu de la nouvelle PAC 2023-2027. Durant ces sessions des simulations de l'impact de cette réforme sur vos exploitations seront faites. Cela vous permettra notamment de réfléchir à votre assolement 2023 et à vos semis d'automne. De plus le montant des aides que vous serez susceptible de toucher sera calculé. Vous évitez ainsi les surprises au moment de la déclaration.

Des accompagnements individuels sont également proposés

Pour avoir plus de précisions sur le contenu de ces accompagnements rendez vous sur le site internet de la Chambre d'agriculture de la Vienne ou contactez le service concerné au 05 49 44 74 15 ou par mail à reglementaire@vienne.chambagri.fr

A venir

▪ **Journée CapVert – 13 octobre – INRAE de Lusignan**

En 2022, la journée CapVert revient après 3 ans d'absence. Rendez vous le 13 octobre à l'INRAE de Lusignan sur le site « Les Verrines ». Cette journée a pour vocation de favoriser les échanges entre visiteurs, responsables du dispositif expérimental Patuchev et les techniciens du réseau Recherche Et Développement (REDCap) sur la thématique du changement climatique . Une visite du site sera proposée ainsi que la présentation des résultats du dispositif. 6 ateliers participatifs seront également au programme.

Dans la prochaine édition (Juillet-Aout) je vous (re)présenterai rapidement le dispositif Patuchev et je détaillerai le contenu des ateliers du 13 octobre.

▪ **Journée portes ouvertes au Pradel – 18 octobre - Mirabel**

La ferme expérimentale caprine du Pradel (07) vous ouvre ses portes le 18 octobre. Visite du site et présentation des résultats des différents essais : L'élevage des chevreaux, le rendement fromager, la maîtrise du parasitisme, le fourrage et l'autonomie protéique, la reproduction, l'adaptation au changement climatique, la gestion des litières ainsi que les lactations longues

Retrouvez en annexe une infographie présentant les chiffres clés de cette exploitation

A venir

- **Marchés de producteurs**

Tout au long de l'été, en soirée, les producteurs du réseau Bienvenue à la ferme vous font découvrir ou redécouvrir leurs produits fermiers. 30 dates sont proposées (4 juin au 24 septembre) et couvrent tous les secteurs de la Vienne, vous en trouverez forcément un près de chez vous !

Pour connaître les lieux et dates des différents événements, suivez le lien ci-dessous :

<https://vienne.chambre-agriculture.fr/marchesdesproducteurs/>



Alizée Breton

Conseillère caprin

05 49 44 75 01

06 79 42 74 47

alizee.breton@vienne.chambagri.fr

www.vienne.chambre-agriculture.fr



Journée CapProtéines chez

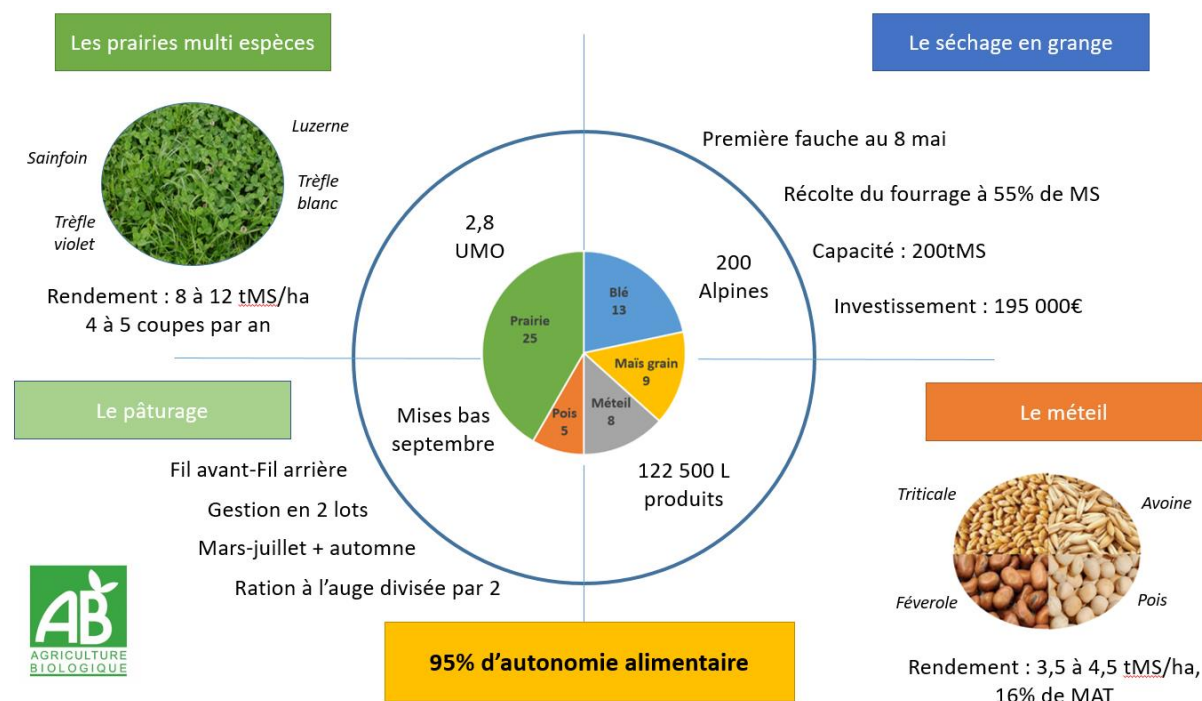
Christophe FAVARD

Une journée portes ouvertes CapProtéines s'est tenue le 1^{er} juin chez Christophe FAVARD dans la Vienne. Ce programme s'inscrit dans le cadre du Plan Protéines 2030 visant à accroître l'autonomie protéique française notamment dans le secteur de l'élevage.

Présentation de l'exploitation par l'éleveur

La journée a débuté par un accueil café puis l'éleveur de 200 chèvres a présenté, à la vingtaine de visiteurs présents, son exploitation ainsi que les différents leviers utilisés pour atteindre l'autonomie protéique. Christophe, sa femme à 30% ainsi que 3 salariés à mi-temps évoluent sur 60 ha et s'occupent des 200 chèvres dessaisonnées produisant 122 500 litres de lait par an dont 25 % sont transformés.

Christophe a expliqué la problématique à laquelle il fait face depuis plusieurs années, ses chèvres boivent très peu et s'auto têtent ce qui réduit les volumes de lait collectés. L'éleveur s'est donc adapté, en maximisant les revenus issus du lait (transformation fermière, agriculture biologique) et en minimisant les charges notamment alimentaires en misant sur l'autonomie. Il a ainsi commencé par l'implantation de prairies multi-espèces de légumineuses dont il maximise la qualité via un séchoir en grange. Il a ensuite décidé de faire pâturer ses chèvres et, depuis 2017, il cultive un méteil grain qui complète leur ration.



Leviers mis en place par Christophe FAVARD dans l'optique d'accroître son autonomie alimentaire

La chèvrerie

Un tour de l'exploitation a été fait, la chèvrerie, la salle de traite et le séchoir en grange. Dans la chèvrerie, les 4 lots se répartissent de chaque côté du couloir central. La salle de traite est composée de 2 quais de 16 places avec 16 postes à décrochage automatique.

Le séchoir en vrac

Le séchoir en vrac d'une capacité de 200 m² permet de sécher le foin de légumineuses. L'investissement total s'est élevé à 195 000 €. Le fonctionnement du séchoir est assez simple, l'air circulant entre la toiture sombre et le « plafond » du séchoir est réchauffé et asséché naturellement, il est ensuite aspiré par un ventilateur puis réinjecté dans les cellules, du bas vers le haut. L'air étant sec, il capte l'humidité du fourrage. Il n'y a qu'un seul ventilateur, aussi chaque cellule n'est ventilée que par créneaux d'1 h. L'intérêt d'avoir un tel dispositif est de pouvoir faucher précocement l'herbe et de récupérer toutes les feuilles des légumineuses pour conserver sa valeur nutritive. En effet, la première coupe intervient aux alentours du 8 mai, puis tous les 35 à 42 jours quel que soit le stade de l'herbe pour permettre à la prairie de repartir. Le rendement est de 8 à 12 t MS/ha. Le fourrage est ramassé autour de 55 % de matière sèche.

Dimensionnement du séchoir : en système tout foin ventilé, il est conseillé de prévoir une capacité de 1 t MS/chèvre suitée, de faire des cellules de 100 à 200 m², de 6-7 m de haut et de forme carrée ou rectangulaire. Le fond des cellules doit être équipé de caillebotis surélevés. Le coût moyen d'investissement est de 1 000 €/chèvre.

Atelier méteil :

Jérémy JOST de l'Idèle a présenté les résultats d'une étude réalisée dans 75 élevages suivis sur 4 ans :

En moyenne, le méteil comporte 4 espèces, est à 16 % de MAT, 1 UFL, avec un rendement de 35 q/ha et un coût de production à 120 €/t. Les 4 espèces les plus utilisées pour le méteil grain sont le triticale, pois fourrager, avoine, féverole.

Christophe lui est sur un aliment à 16 % de MAT, le rendement se situe entre 35 et 45 q/ha. Il est composé de triticale, pois fourrager, avoine et féverole.

Caractéristiques des composants du mélange

Le triticale a un potentiel de rendement élevé, il s'adapte à tous les milieux et sa faculté à couvrir le sol permet une bonne maîtrise des adventices. Il joue également un rôle de tuteur et est peu sensible aux maladies.

L'avoine a une capacité de tallage élevée, son port étalé lui confère un fort pouvoir couvrant et assure une concurrence précoce sur les adventices.

La féverole est riche en protéine et assure un rôle de tuteur en complément de la céréale. Son fort développement végétatif, son pouvoir couvrant et sa capacité à décompacter les sols constituent ses principaux intérêts. Attention néanmoins à sa fragilité face au gel et aux maladies.

Le pois fourrager présente un imposant développement végétatif et une vigueur en début de cycle. Cette espèce sensible à la verse nécessite un tuteur.

La complémentarité des espèces présentes dans le mélange confère aux méteils différents avantages :

- Culture faible en intrants
- Aliment équilibré en énergie et en azote
- Enrichissement du sol en azote grâce aux protéagineux qui fixent l'azote de l'air avant de le restituer au sol
- Possibilité d'utiliser des semences fermières
- Accroître son autonomie alimentaire

En moyenne 10 ha de méteil sont implantés pour nourrir un troupeau de 250 chèvres, soit 110 kg par chèvre et par an distribués aux animaux.

Christophe lui à 8 ha de méteil avec un rendement moyen de 40 q/ha pour 200 chèvres, soit environ 160 kg par chèvre et par an.

L'itinéraire technique du méteil

En amont du semis, le sol peut être labouré ou travaillé de façon superficielle. Le semis se fait généralement de mi-octobre à mi-novembre, *mi-novembre chez Christophe*. Une densité de semis comprise entre 250 grains et 350 grains (dont 8 % de protéagineux) est recommandée à une profondeur de 3-4 cm. Il faut s'assurer de l'homogénéité du mélange. Attention si la féverole fait partie du mélange, il est recommandé de la semer à part et plus profond (7-8 cm). *La technique de Christophe est d'épandre la féverole avec le distributeur à engrais, de faire un labour superficiel puis de semer le reste du mélange.*

Entre le semis et la récolte, plus de 80 % des éleveurs n'interviennent plus dans la parcelle, en effet **la complémentarité des espèces leur permet de lutter efficacement contre les maladies, les ravageurs ou encore les adventices**. *Christophe lui, effectue un seul désherbage mécanique mais c'est plus par principe, il pourrait s'en passer.* Aucun apport d'engrais n'est nécessaire.

La récolte se fait entre mi-juillet et mi-août, *mi-juillet chez Christophe*. Le mélange doit être ventilé après la récolte puis peut être stocké en silo. Après la récolte, il est important de faire une analyse d'échantillon pour connaître la valeur nutritive du mélange avant de le donner aux chèvres car « on sait ce que l'on sème mais pas ce que l'on récolte ». Cela peut être fait soi-même en triant les grains, en étudiant leur proportion et en se basant sur des tables de valeurs théoriques ou plus idéalement demander une analyse biochimique à un laboratoire. A priori, il n'y aurait pas de différence d'assimilation entre un méteil proposé sous forme de grain et un autre sous forme aplatie. Une étude est actuellement en cours pour statuer sur ce sujet.

Atelier pâturage

Lorsqu'on choisit de faire pâturer ses chèvres, il faut gérer scrupuleusement la pousse de l'herbe. Une herbe feuillue présente une valeur nutritive élevée tout au long de l'année. Néanmoins, lorsqu'on avance dans le stade végétatif, les rendements augmentent mais la qualité nutritive diminue. Il est conseillé de ne pas dépasser le stade montaison. Attention si cela arrive, mieux vaut faucher.

Les prairies de Christophe sont composées de 4 espèces de légumineuses : luzerne, trèfle blanc et trèfle violet et sainfoin. La luzerne et le trèfle violet ont une bonne appétence pour les chèvres. Le trèfle blanc a la particularité de bien recouvrir le sol et donc d'éviter le salissement. Le sainfoin, lui, possède des tannins intéressants pour la gestion du parasitisme.

Les techniques de pâturage

Le pâturage tournant consiste à faire pâturer les animaux sur de petites surfaces, le temps de séjour est limité et le chargement instantané est conséquent.

Le pâturage tournant permet de :

- limiter la durée de séjour des animaux pour éviter l'épuisement des plantes et maximiser leur repousse
- créer un décalage de stade végétatif entre les paddocks pour toujours proposer une herbe feuillue.

Christophe, lui, a plutôt choisi de travailler avec un fil avant et un fil arrière. La gestion de la pousse de l'herbe est ainsi facilitée selon lui, notamment lorsqu'il faut faucher. Il n'a ainsi pas besoin de déplacer les clôtures.

L'alimentation des chèvres au pâturage

Les chèvres ingèrent 66 % de l'herbe qu'on leur propose (en kg de MS). Aussi, si l'herbe est la seule source de fourrage, il est conseillé de leur offrir 3 kg de MS pour espérer qu'elles en consomment 2 kg et qu'elles satisfassent ainsi leurs besoins. Au vue de leur vitesse d'ingestion (0,3 kg MS/h), il faut les laisser à la pâture au moins 9-10 h/j. Si l'herbe compose les 2/3 des fourrages et le foin 1/3 des fourrages, offrez 2 kg de MS/chèvre et par jour. Attention à réduire la ration à l'auge pour une consommation optimale à la pâture. *Christophe réduit la ration de moitié lorsque les chèvres ont accès à l'extérieur.*

Selon la densité du couvert une prairie donne en moyenne entre 100 et 250 kg MS/cm/ha.

Il est conseillé de faire rentrer les chèvres dans la parcelle quand l'herbe arrive à mi-mollet et de les faire sortir quand elle se situe au niveau de la cheville, soit environ 6 cm d'herbe consommés.

Exemple d'un système de pâturage

- Lot de 100 chèvres
- Prairie de bonne qualité : 1 200 kg MS/ha
- Herbe = 2/3 des fourrages → Besoin : 130 kg MS par lot
- → Nécessité de leur offrir : 200 kg MS/j

Pâturage sur une surface de 5 ha divisée en 10 paddocks de 0,5 ha. Le lot reste 3 jours sur chaque paddock pour une durée totale d'un cycle de 30 jours.

Gestion du parasitisme

Lorsque les chèvres pâturent, elles sont exposées à des parasites. Il est indispensable de veiller de près à leur niveau d'infestation et d'adopter des pratiques limitant la contamination comme le pâturage tournant. Les coprologies permettent de faire un suivi efficace. Un chargement inférieur à 6-7 chèvres/ha est recommandé pour limiter les risques.

Résultats économiques de Christophe

Grace à ses 95 % d'autonomie alimentaire, Christophe a réduit le coût de son système alimentaire à 412 €/1 000 L et son coût de production à 1 478 €/1 000 L. La revalorisation des produits grâce à la transformation fermière et au passage en bio ont permis d'atteindre un revenu moyen de 1 500 €/1 000 L. Aussi, Christophe obtient une marge brute de 1 190 €/1 000 L. L'EBE représente 41 % du produit brut.

Atelier CapProtéines

La filière caprine est particulièrement dépendante de l'extérieur pour l'alimentation des animaux, en effet l'autonomie alimentaire moyenne est de 67 % et descend même à 47 % en matière d'autonomie protéique. Ainsi, lors des périodes de forte hausse du prix de l'aliment acheté, la filière caprine se trouve particulièrement impactée, d'autant plus qu'elle est forte utilisatrice de concentrés.

Le programme Cap Protéines, lancé dans le cadre du Plan de Relance Protéines, est mené par Terres Inovia et l'Institut de l'élevage. Il comporte un volet élevage qui vise à accroître l'autonomie protéique des élevages de ruminants en France. Ce projet qui doit durer 2 ans a deux objectifs principaux :

- accroître la production de protéine en élevage via la culture de légumineuses pures, de mélanges céréales protéagineux ou encore l'implantation de prairies multi-espèces
- valoriser les tourteaux et graines d'oléo protéagineux produits sur notre territoire en lieu et place du soja importé notamment.

Pour répondre à ces objectifs, différentes actions ont été déployées :

- des plateformes de démonstrations et d'essais ont été mises en place afin d'étudier différents leviers agronomiques
- 330 fermes pilotes à forte autonomie protéique sont en cours de suivi afin d'identifier les leviers techniques utilisés et d'analyser les résultats économiques pour produire de nouvelles références. 32 journées portes ouvertes sont prévues.
- des outils d'évaluation, de conseils ou d'aides à la prise de décision sont élaborés ou adaptés afin d'accompagner les éleveurs
- de multiples actions de communication sont et seront mises en place tout au long du projet pour sensibiliser à cette thématique qu'est l'autonomie protéique.

Premiers résultats :

Sur les 40 fermes CapProtéines identifiées, 33 ont déjà fait remonter leurs résultats. On retrouve 14 fromagers, 13 livreurs et 6 mixtes. 75 % d'entre eux sont des caprins spécialisés, les conventionnels et les bios sont représentés à parts égales.

Concernant les systèmes alimentaires, 20 des 33 structures ont misé sur le pâturage, 6 sur le foin de légumineuses, 4 sur l'ensilage ou l'enrubannage d'herbe. Pour ces fermes, l'autonomie massique moyenne en fourrage varie de 94 % pour les fromagers à 99 % pour les livreurs. La SFP représentant respectivement 54 % et 59 % de la SAU qui est en moyenne de 93 ha et 47ha.

| | Livreurs | Fromagers |
|--------------------------------|----------|-----------|
| SAU | 93 ha | 47 ha |
| dont SFP | 50 ha | 28 ha |
| Autonomie massique en fourrage | 99 % | 94 % |

Les cultures représentent donc 46 % de la SAU pour les livreurs et 41 % pour les fromagers. Ils autoconsomment respectivement 45 % et 40 % des cultures qu'ils produisent ce qui les amènent à une autonomie massique moyenne en concentrés de 49 % et de 69 %.

| | Livreurs | Fromagers |
|----------------------------------|----------|-----------|
| SAU | 93 ha | 47 ha |
| dont Cultures | 43 ha | 19 ha |
| % Cultures autoconsommées | 40 % | 45 % |
| Autonomie massique en concentrés | 49 % | 69 % |

Ainsi, l'autonomie globale en MAT s'élève à 71 % pour les livreurs et à 80 % pour les fromagers. Pour le premier système, la consommation de concentrés est de 380 kg/chèvre/an pour une production de 770 L/chèvre. Pour le deuxième système, la consommation de concentrés est de 265 kg/chèvre/an pour une production de 680 L/chèvre.

| | Livreurs | Fromagers |
|----------------------------|----------|-----------|
| Autonomie massique globale | 71 % | 80 % |
| Concentrés/chèvre | 380 kg | 265 kg |
| Production/chèvre | 770 L | 680 L |

En ce qui concerne les résultats économiques, l'aliment acheté revient en moyenne à 153 €/1 000 L et le coût total du système alimentaire à 553 €/1 000 L. En comparaison, les fermes de référence du réseau Inosys dépensent en moyenne 303 €/1 000 L pour l'aliment acheté et 658 €/1 000 L pour l'intégralité du système alimentaire. On peut ainsi facilement conclure que la recherche de plus d'autonomie alimentaire permet de faire des économies sur le système alimentaire.

Pour gagner en autonomie alimentaire, il faut avant tout optimiser son système alimentaire. Pour cela, il est indispensable de faire la chasse au gaspillage. Il faut donc analyser les aliments autoproduits pour en connaître la valeur alimentaire, calculer régulièrement les besoins de ses

animaux et ainsi adapter les rations aux différents stades physiologiques. Il est important de veiller à la qualité des fourrages qui permettent d'augmenter la quantité de foin ingéré et de diminuer la quantité de concentrés distribués. Cela peut permettre de faire des économies.

Enfin la culture de légumineuses fourragères ou de protéagineux ouvre l'accès à des primes PAC supplémentaires ce qui augmente le produit total.

Pour en savoir plus, retrouvez de nombreuses fiches témoignages ainsi que des fiches techniques sur différents leviers visant l'autonomie protéique sur le site internet de CapProtéines.

Alizée Breton

Conseillère caprin CDA86



LA FERME CAPRINE DU PRADEL

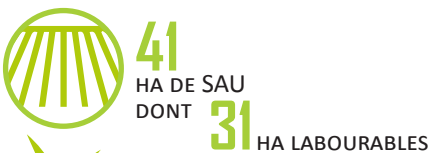
en chiffres

L'EXPLOITATION

Le cheptel



Les surfaces



L'atelier fromager



LES PERFORMANCES ZOOTECHNIQUES

Les résultats de Contrôle laitier 2019



Les valeurs d'index génétiques



La reproduction



LA CONDUITE DU TROUPEAU

L'alimentation du troupeau laitier



L'élevage des jeunes



La traite

